

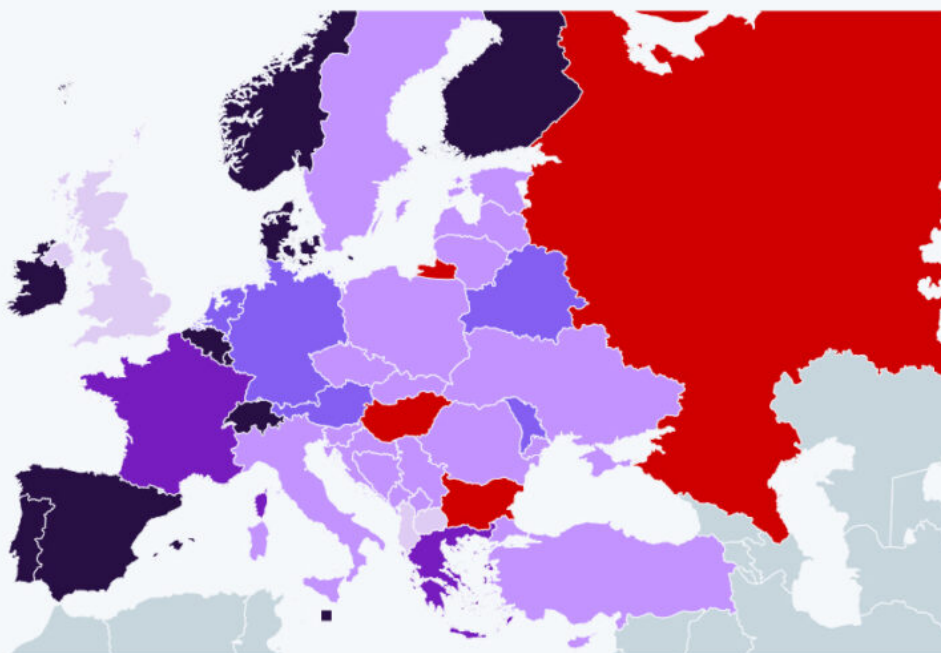
Où en est la reconnaissance légale du genre en Europe ?

Où en est la reconnaissance légale du genre en Europe ?

Conditions du changement légal de genre dans les pays d'Europe en 2024



- Reconnaissance légale du genre impossible
- Reconnaissance légale du genre pas toujours disponible*
- Reconnaissance légale disponible sous condition d'exigences médicales**
- Diagnostic nécessaire, mais sans intervention médicale
- Aucun diagnostic nécessaire, mais pas d'autodétermination***
- Autodétermination



* Au Royaume-Uni, la Cour suprême a jugé en avril 2025 que la définition légale d'une femme repose sur le sexe biologique et non sur le genre.

** Incluent : stérilisation, interventions chirurgicales, traitement hormonal substitutif.

*** Reconnaissance légale du genre soumise à une procédure judiciaire par exemple.

Source : Transgender Europe





Écrit par Echo du Mardi le 10 mai 2025

Mercredi 16 avril 2025, la Cour suprême britannique a pris une décision qui pourrait avoir des conséquences importantes pour les femmes transgenres au Royaume-Uni. La plus haute instance judiciaire du pays a en effet statué que la définition légale d'une femme repose sur le sexe biologique et non le genre. Comme le rapporte [Le Monde](#), les effets concrets de ce jugement restent encore flous, mais les juges britanniques ont affirmé qu'il serait désormais légal d'exclure les femmes transgenres de certains espaces réservés aux femmes - comme des centres d'hébergement ou des hôpitaux - si cela est considéré comme « proportionné ».

Si les droits et l'[inclusion sociale des personnes transgenres](#) souffrent ou sont remis en cause dans plusieurs pays, comme aux États-Unis ou au Royaume-Uni, ces derniers ont toutefois globalement progressé en Europe. D'après l'ONG [Transgender Europe](#), l'Espagne, la Finlande et l'Islande sont des exemples de pays ayant récemment amélioré la protection et les droits des personnes transgenres. L'Espagne et la Grèce ont notamment introduit de nouvelles interdictions des thérapies de conversion fondées sur l'identité de genre. En outre, l'Espagne et la Finlande ont adopté en 2023 une reconnaissance du genre basée sur l'autodétermination : elle repose exclusivement sur la volonté exprimée par la personne concernée, et n'implique aucun tiers (comme un juge ou un expert médical). Comme le montre notre carte, ces deux pays ont ainsi rejoint le Danemark (premier pays à avoir accordé ce droit en Europe en 2014), la Belgique, le Luxembourg, l'Irlande et Malte, où les personnes transgenres avaient déjà la possibilité de changer leur genre légal librement.

Cependant, certains pays d'Europe limitent toujours l'accès à la reconnaissance légale du genre pour les personnes transgenres, et celle-ci est parfois soumise à des conditions médicales souvent jugées abusives. En Roumanie, en Slovaquie et en Tchéquie, par exemple, une personne transgenre doit être prête à subir une intervention stérilisante pour changer légalement de genre, une exigence pourtant condamnée par la Cour européenne en 2017 comme « violant les droits humains ».

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)